

## AMBASSADE DE FRANCE EN GUINEE ET EN SIERRA LEONE

### DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR ETUDES SUPERIEURES - MINEUR

- L'ambassade se réserve la possibilité de demander plus de documents que ceux présentés par le requérant
- La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa
- Frais de dossier par personne (non-remboursables) : **50 €** (demi-droit) ou **99 €** si dispense entretien après passage à Campus France, au taux de chancellerie en vigueur, et en espèces.
- **Entretien préalable indispensable** avec CAMPUS France

#### LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN 2 EXEMPLAIRES ET A PRESENTER DANS L'ORDRE SUIVANT

<input type="checkbox"/>	1	Un <b>formulaire</b> de demande de visa de long séjour, dûment complété recto-verso, daté et signé par le représentant légal
<input type="checkbox"/>	2	2 <b>photographies</b> d'identité récentes, sur fond blanc, tête nue
<input type="checkbox"/>	3	<b>Passeport</b> en cours de validité, d'une validité supérieure d'au moins 3 mois à celle du visa sollicité et comportant au moins 2 pages vierges – Photocopies des pages 1 à 5 ainsi que les derniers visas avec cachets d'entrées et de sorties de l'espace Schengen
<input type="checkbox"/>	4	Justificatifs de <b>situation familiale</b> - Copie de l'acte de naissance
<input type="checkbox"/>	5	Carte nationale d'identité ou certificat de résidence et copie de la carte de séjour pour les non guinéens
<input type="checkbox"/>	6	Justificatifs de la <b>qualité d'étudiant</b> : copie du dernier diplôme, certificat de scolarité, baccalauréat et dernière carte d'étudiant
<input type="checkbox"/>	7	Attestation <b>de pré-inscription</b> CAMPUS France dans un établissement d'enseignement supérieur en France
<input type="checkbox"/>	8	Autorisation du <b>représentant légal</b> de l'étudiant : - Une autorisation parentale signée par la ou les personnes investies de l'autorité parentale, autorisant la famille d'accueil en France (ou l'internat) à accueillir l'étudiant ainsi qu'une photocopie de la CNIS du ou des signataires - Une autorisation de sortie de territoire établie par les parents.
<input type="checkbox"/>	9	Justificatifs des <b>conditions d'accueil</b> en France : • <b>Elèves internes</b> : - Une attestation établie par le directeur de l'établissement scolaire disposant d'un internat ainsi qu'une photocopie de la pièce d'identité du signataire - Un engagement d'une famille à accueillir le mineur pendant les périodes de fermeture de l'internat ou l'engagement du directeur à trouver des familles d'accueil pendant les périodes de fermetures de l'internat  • <b>Elèves non internes</b> : - Engagement de la famille d'accueil à recevoir le mineur et copie de la pièce d'identité des signataires (CNIS ou titre de séjour en France dont la validité doit être supérieure à la durée de l'année scolaire) - Conditions de logement du mineur dans la famille d'accueil : superficie logement, chambre individuelle, chambre collective



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

<input type="checkbox"/>	10	Justificatifs de <b>la prise en charge financière</b> du mineur en France : <ul style="list-style-type: none"><li>- Attestation de prise en charge financière du mineur établie par les parents de l'enfant ou par la famille d'accueil ou par un organisme spécialisé</li><li>- Photocopie de la pièce d'identité du signataire</li><li>- Justificatifs relatifs au répondant (accueillant ou parents) :<ul style="list-style-type: none"><li>• Copie de la carte d'identité ou du titre de séjour s'il est étranger</li><li>• Justificatifs de ressources : emploi, bulletins de salaire, avis d'imposition</li><li>• Justificatifs de logement : titre de propriété et taxe d'habitation, ou bail et dernière quittance EDF</li></ul></li></ul>
<input type="checkbox"/>	11	Justificatifs de <b>vaccination obligatoire</b> : BCG et DT Polio
<input type="checkbox"/>	12	Engagement de <b>couverture maladie</b> et <b>responsabilité civile</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Un justificatif d'assurance-maladie et de rapatriement</li><li>- Une assurance responsabilité civile pour l'enfant valable pour la durée du séjour</li></ul>
<input type="checkbox"/>	13	Réservation aérienne